

FORÊT DU SUQUAREL PARC NATIONAL DES CÉVENNES

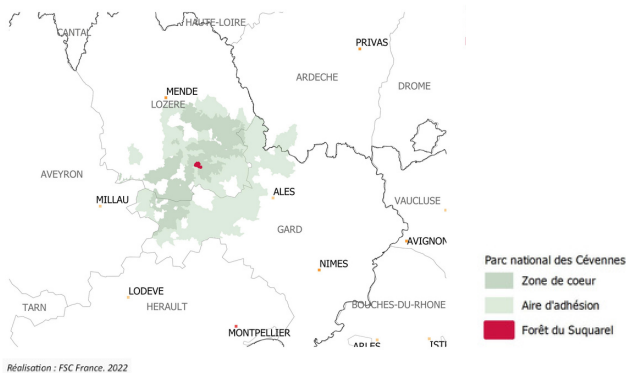


L'UNE DES PREMIÈRES FORÊTS CERTIFIÉES FSC® DANS LE SUD-EST !

Située en plein cœur du **Parc national des Cévennes** aux sources du Tarn, la forêt du Suquarel a été constituée par plusieurs phases de plantations depuis les années 1970 sur des terres agricoles abandonnées, avec essentiellement du pin laricio, du douglas, du mélèze et du sapin de Nordmann.

Cette propriété familiale revêt également un très **fort enjeu écologique** hérité de la volonté des propriétaires de maintenir en place les boisements naturels préexistant constitués de hêtre et de pin sylvestre, ainsi que des corridors de feuillus mélangés autour des cours d'eau.

Dans le dernier Plan Simple de Gestion (document pratique permettant de mieux connaître sa forêt et de programmer les travaux sylvicoles), les propriétaires ont fait le choix d'adopter une **sylviculture à couvert continu**, afin de convertir les peuplements réguliers hérités des campagnes de reboisement. Cette sylviculture aura pour bénéfices attendus à long terme d'apporter progressivement un mélange d'essences et une structure plus irrégulière, et de permettre un renouvellement continu des peuplements par une régénération naturelle diversifiée sans passer par une coupe rase. Cette stratégie vise également à augmenter la résilience des peuplements dans le contexte des changements globaux.



LA CERTIFICATION

En décembre 2021 les propriétaires ont choisi de s'engager dans la certification FSC en intégrant le groupe de certification porté par l'entreprise Alcina, pour conforter cet engagement fort pour la gestion responsable de la forêt du Suquarel, d'une superficie de 330 ha. La forêt a également reçu la mention Services Ecosystémiques FSC.

Alcina est ainsi devenu le premier acteur forestier du territoire méditerranéen engagé dans une démarche FSC.

LES ENJEUX DU PROJET

La sylviculture à couvert continu pratiquée dans la forêt du Suquarel assure la fourniture de nombreux services écosystémiques sur le long terme. Ainsi, **trois services écosystémiques ont été certifiés FSC, notamment le service "eau" pour la première fois en France** :

- Le **stockage de carbone** par une sylviculture optimisant la productivité des peuplements et évitant le relargage de carbone important lors des coupes rases ;
- La riche **biodiversité** abritée par cette forêt, au travers de multiples habitats ;
- La régulation de la **ressource en eau** grâce au maintien d'un couvert forestier.

LES AMBITIONS D'ALCINA

Le financement apporté dans le cadre de cette Procédure Services Ecosystémiques permettra à Alcina de poursuivre ses efforts de gestion, avec notamment :

- La **restauration de ripisylves**, en supprimant des plantations de résineux productifs pour les remplacer par une ripisylve feuillue, afin de favoriser l'habitat du castor ou des écrevisses à pattes blanches ;
- La mise en place de 43 hectares d'**îlots de vieux bois** pour renforcer la naturalité et la capacité d'accueil de la forêt ;
- La **plantation de diverses essences** dans de grandes zones mono-spécifiques constituées de pin laricio, afin d'amener plus de diversité et de favoriser le développement de la biodiversité.

ILS SOUTIENNENT LE PROJET

Ce projet est piloté avec le soutien d'acteurs fiables et reconnus : Alcina, le Parc national des Cévennes, le Centre Régional de la Propriété Forestière Occitanie et FSC France.





COMMENT M'ENGAGER DANS CE PROJET ?

Pour participer et soutenir financièrement les actions mises en place dans la forêt du Suquarel, je contacte le gérant de l'entreprise Alcina, en charge de ce projet :

- **Sébastien Diette**, co-fondateur d'Alcina : sebastien.diette@alcina.fr

QUELS BÉNÉFICES POUR MON ENTREPRISE ?

Les services fournis par la forêt soutiennent notre économie et notre société. Que vous soyez un **acteur privé ou public**, vous pouvez contribuer à la protection et à la restauration des services écosystémiques tout en renforçant votre politique RSE.

1 Choix du projet

Vous participez à un **projet de préservation et/ou de conservation de forêts gérées durablement**, et soutenez la certification FSC, la seule considérée comme **robuste et crédible** par les grandes ONG environnementales.

Vous pouvez également **choisir le ou les services que vous souhaitez préserver**, selon le type d'impact qui correspond à vos engagements d'entreprise ou à vos clients : conservation de la faune et de la flore, préservation de l'eau, séquestration du carbone...

2 Crédibilité

Les projets de préservation ou de conservation des services fournis par une forêt doivent apporter certaines garanties pour être durables et crédibles.

En exigeant que ces projets soient mis en place dans une forêt certifiée FSC, vous profitez d'un suivi avec des mesures quantifiables, contrôlé par des organismes certificateurs indépendants. Les bénéfices du projet pourront ainsi être **valorisés dans vos reportings extra-financiers et venir renforcer votre politique RSE**.

Votre projet pourra également répondre à certains **Objectifs Développement Durable (ODD) de l'ONU**.

3 Transparence

Vous privilégiez un projet dont la transparence assurée par la publication des **documents de certification des services écosystémiques** sur la base de données info.fsc.org.

4 Communication

En utilisant la mention « services écosystémiques » et en communiquant sur votre engagement auprès de vos fournisseurs, clients, ou grand public, vous contribuez à délivrer des **messages environnementaux impactants**, et permettez une **meilleure compréhension de la certification FSC**.

Cet investissement permet d'avoir une **communication documentée et quantifiée** sur les bénéfices du projet soutenu. Les données chiffrées contrôlées permettront d'illustrer la valeur de l'investissement, ainsi que le travail réalisé par le gestionnaire forestier pour préserver les services fournis par les forêts.

FSC France peut conseiller les entreprises certifiées ou détentrices d'une licence promotionnelle sur les éléments de langage appropriés. Les entreprises non certifiées souhaitant s'engager dans cette procédure et communiquer sur leur projet devront obtenir une licence promotionnelle FSC.



EN SAVOIR PLUS

Pour en savoir plus sur la Procédure Services Ecosystémiques, visitez nos pages dédiées :

- Sur le site internet de FSC France [ONGLET FORÊT / SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES](#)
- Sur le site internet de FSC International [ONGLET VALUE / ECOSYSTEM SERVICES](#)

L'équipe de FSC France se tient à votre disposition pour toute demande sur la démarche et pour vous accompagner dans la mise en place d'un projet.

CONTACT

Magali Rossi – Chargée de mission forêt et services écosystémiques

✉ m.rossi@fr.fsc.org

Maya Bentz – Directrice marketing et communication

✉ m.bentz@fr.fsc.org

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

